



COMMUNE DE VOLMERANGE-LES-MINES
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE

COMPTE-RENDU DU JOUR DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JUILLET 2021

Date de la convocation : 14/06/2021	Nombre de conseillers élus : 19
Nombre de conseillers en fonction : 19	Nombre de conseillers présents : 16

PRESENTS :

LORENTZ Maurice, CARDET Valérie, RECH Serge, BERNARD Karine, PIVETTA Giani, BOURNIZEL Valérie, DESMARIS Gilles, FAPPANI Roger, , LOGEARD Flavien, LOPPARELLI Corinne, NOGARE Eric, SCHREYER Claire, SCUDERI Cristina, THIL Cathy.

ABSENTS EXCUSES : KOSER Fabien, TAILLANDIER Florian, THILE Gilbert, ZUMBO Noémie.

ABSENTE NON EXCUSEE : KALSI Amélie.

PROCURATIONS :

KOSER Fabien à LORENTZ Maurice
TAILLANDIER Florian à LOGEARD Flavien

73-2021. OBJET : Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité, Mme SCUDERI Cristina comme secrétaire de séance.

74-2021. OBJET : Retrait de la Commune de Volmerange Les Mines du SIVU pour la gestion du périscolaire

Par délibération du 12 avril 2021, la commune de Volmerange les Mines a approuvé la création d'un SIVU périscolaire, accepté l'adhésion à ce syndicat à la date de sa création par Monsieur le Préfet, sollicité l'accord de Monsieur le Préfet de Moselle pour la création de ce syndicat dans le cadre d'un périmètre de gestion composé des communes de Basse-Rengten, Boust, Entringe, Escherange, Evrange, Hagen, Kanfen et Volmerange les Mines et approuvé les statuts.

La Préfecture a informé les communes que les dispositions prévues dans les statuts adoptés n'étaient pas conformes pour l'investissement et qu'ils devaient être modifiés.

L'accroissement constant de la population sur la commune de Volmerange les Mines, la construction prochaine de trois lotissements ont amené la commune de Volmerange les Mines à lancer des études d'extension de l'école primaire et de construction de nouvelles infrastructures périscolaires et de cantine.

Ces besoins ne pourront être financés à court terme par le SIVU.

Il nous apparaît donc nécessaire de revenir sur notre décision d'adhérer au SIVU et de nous tourner vers une gestion communale du périscolaire afin de pouvoir répondre à la demande sans cesse croissante en matière de périscolaire en offrant à nos enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité dans des locaux adaptés.

Vu l'exposé qui précède,

Il est proposé au Conseil Municipal

De ne pas adhérer au SIVU suite à la modification de ses statuts prenant en compte l'investissement,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document subséquent nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de ne pas adhérer au SIVU suite à la modification de ses statuts prenant en compte l'investissement,
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document subséquent nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

75-2021. OBJET : Divers

-Gestion communale du périscolaire : un comité consultatif sera créé avec les parents qui le souhaitent et qui pourront venir à la commission école et participer aux discussions, mais ne pourront pas voter.

La Commune souhaite garder le personnel existant du périscolaire, avec une mise à jour des contrats et des conditions salariales.

La CAF devrait verser une subvention dont le montant n'est pas connu à ce jour.

Un nouveau nom devra être donné à cet accueil périscolaire/extrascolaire.

-Un projet est à l'étude concernant le réaménagement des bâtiments de l'école et l'extension/la création de nouveaux bâtiments pour le périscolaire, la mise en place d'une cantine commune avec le collège. Le projet sera rediscuter fin août/début septembre. La Commune pourrait obtenir 80 % de subvention pour ces projets, avec l'aide de l'Etat, de la CAF, du Département, de la Région.

-M. RECH propose aux conseillers municipaux de visiter les sources le 28 août. Il propose également une visite de la carrière, qui se fera en semaine et après 17h (il faut attendre que l'activité cesse et qu'il n'y ait plus de camions afin d'assurer la sécurité de tous).

-Le forum des associations se tiendrait dans la cour de l'école, avec occupation du préau et de la salle des fêtes, le 19 septembre (à confirmer en fonction de l'évolution des mesures sanitaires). Certaines associations avaient demandé à changer le lieu du forum. Le préau sera utilisé pour les spectacles (le grand chapiteau prêté par M. Vincent n'étant plus disponible).

-Les festivités du 14 juillet seront organisées par Plein Est Vol Libre : ouverture à 18h30, avec sandwiches, softs, boissons, frites, popcorn, château gonflable, pêche aux canards. L'animation musicale sera assurée par Christopher B de 21h à minuit. Un feu d'artifice sera tiré à 23h. Le port du masque sera obligatoire au cours de cette soirée.

Une cérémonie au Monument aux Morts aura lieu le 13 juillet à 19h30.

-La commission associations va se réunir pour travailler sur le Téléthon qui aura lieu début décembre. Sylviane Zastawnik qui s'en occupait précédemment sera là en appui si besoin.

-Le chemin menant à Molvange appartient à Escherange et non à Volmerange Les Mines. Monsieur Le Maire ne peut donc pas intervenir concernant les plaintes pour les chiens non tenus en laisse ou les déchets.

-Le passage du jury du concours des maisons fleuries aura lieu le samedi 24 juillet.

-C'est l'entreprise Colas, qui a réalisé les travaux d'aménagement de la 3^{ème} tranche de l'avenue de la Liberté après la boulangerie, qui doit effectuer les tontes des espaces verts à cet endroit. Il en est de même pour les espaces verts sur la portion de route entre la rue de Molvange et la boulangerie qui doivent être entretenus par la C.C.C.E. Le tout sera à la charge de la mairie l'année prochaine.

-Monsieur Le Maire souhaite faire venir un intervenant concernant l'extinction de l'éclairage public. Il s'agit d'une personne d'une association alsacienne qui intervient bénévolement et qui est déjà venue à Angevillers.

-La commission des écoles devrait se réunir pour discuter de l'après journée sans voitures : il faudrait inclure le comité consultatif et voir pour des bénévoles à faire intervenir pour un pédibus par exemple.

-La secrétaire de mairie de Hagen assurera des permanences en mairie les 27 et 29 juillet après-midi, Claudine étant en arrêt maladie et Stéphanie en congés.

-M. NOGARE évoque l'entreprise PROBAT et dit que le lieu devient de plus en plus une déchèterie. Monsieur Le Maire va rencontrer le propriétaire afin d'évoquer le sujet.

-La rubrique Facebook « le Maire vous répond » reste à mettre en place.

La séance est levée à 21h30.

LORENTZ Maurice

CARDET Valérie

RECH Serge

BERNARD Karine

PIVETTA Giani

BOURNIZEL Valérie

DESMARIS Gilles

FAPPANI Roger

KALSI Amélie

KOSER Fabien

Absente

Procuration à LORENTZ Maurice

LOGEARD Flavien

LOPPARELLI Corinne

NOGARE Eric

SCHREYER Claire

SCUDERI Cristina

TAILLANDIER Florian

Procuration à LOGEARD Flavien

THILE Gilbert

THIL Cathy

Absent excusé

ZUMBO Noémie

Absente excusée